



BAC+3/4

TITRE RECONNU PAR L'ETAT

NIVEAU 6

ALTERNANCE

OBJECTIFS

- L'administrateur d'infrastructures sécurisées intervient sur les infrastructures informatiques dont il assure la conception, l'installation, le paramétrage, la sécurisation, le maintien en condition opérationnelle et en condition de sécurité.
- Il propose et met en œuvre des solutions permettant de faire évoluer les infrastructures et contribue à la gestion des risques et à la politique de sécurité de l'entreprise.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Appliquer les bonnes pratiques dans l'administration des infrastructures.
- Administrer et sécuriser les infrastructures réseaux, les infrastructures systèmes, les infrastructures virtualisées.
- Concevoir une solution technique répondant à des besoins d'évolution de l'infrastructure.
- Mettre en production des évolutions de l'infrastructure.
- Mettre en œuvre et optimiser la supervision des infrastructures.
- Participer à la mesure et à l'analyse du niveau de sécurité de l'infrastructure.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité.
- Participer à la détection et au traitement des incidents de sécurité.

POURSUITES D'ÉTUDES

- Master informatique.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Administrateur systèmes et/ou réseaux.
- Responsable infrastructure systèmes et réseaux.
- Administrateur sécurité.
- Intégrateur d'exploitation.



PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un BAC + 2 informatique ou informaticien.ne expérimenté.e
- Méthode, rigueur, esprit logique, sens de l'organisation, forte capacité de travail, autonomie, esprit d'initiative et de créativité.

DURÉE ET RYTHME

- Début de la formation en septembre de chaque année.
- Alternance à la semaine.
- Formation de 525 heures.
- Contrat d'alternance sur 1 an.

ACCESIBILITE

- Une référente handicap au services des personnes en situation de handicap. Aide à la mise en place d'aménagement de la formation et/ou des examens.
- Contact : Charline JACQUINOT
- Mail : cfp@stcharles-stecroix.org

COUT DE LA FORMATION

- Les frais de formation sont pris en charge par l'Opérateur de Compétences suivant les branches professionnelles et selon les recommandations tarifaires de France Compétences et/ou OPCO.

LA FORMATION EST GRATUITE POUR LES ALTERNANTS

LA RÉMUNÉRATION

- Cycle de 12 mois : la rémunération à appliquer sera celle d'une 1ère année de la grille de rémunération ou le maintien de sa précédente rémunération dans le cas d'une succession de contrats.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se tient en présentiel.

Les cours sont assurés par des enseignants experts ainsi que par des professionnels.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Apports théoriques.
- Travaux dirigés, travaux pratiques.
- Livret d'évaluations passées en cours de formation.

MOYENS TECHNIQUES :

- Accès wifi sur tout le campus.
- Salle dédiée à la formation disposant de tous les outils nécessaires (logiciels, vidéoprojecteur, cluster de virtualisation...)

VALIDATION

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 6 d'administrateur d'infrastructures sécurisées.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

- Module 1** : Administrer et sécuriser les composants constituant l'infrastructure.
- Module 2** : Concevoir et mettre en œuvre une solution en réponse à un besoin d'évolution.
- Module 3** : Participer à la gestion de la cybersécurité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

- Questionnaire professionnel : épreuve écrite en anglais de 30 min
 - Soutenance de projet devant des professionnels : oral de 40 min
 - Entretien technique : oral de 1h
 - Entretien final : 20 min
- L'agrément pour l'organisation des sessions de validation conduisant au titre professionnel de "Administrateur d'infrastructures sécurisées" a été renouvelé au CFP St-Charles Ste Croix à compter du 05 février 2024 par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.

PROGRAMME DE FORMATION

CCP 1 : ADMINISTRER ET SÉCURISER LES INFRASTRUCTURES

- Appliquer les bonnes pratiques dans l'administration des infrastructures.
- Administrer et sécuriser les infrastructures réseaux.
- Administrer et sécuriser les infrastructures systèmes.
- Administrer et sécuriser les infrastructures virtualisées.

CCP 2 : CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE SOLUTION EN RÉPONSE À UN BESOIN D'ÉVOLUTION

- Concevoir une solution technique répondant à des besoins d'évolution de l'infrastructure.
- Mettre en production des évolutions de l'infrastructure.
- Mettre en œuvre et optimiser la supervision des infrastructures.

CCP 3 : PARTICIPER À LA GESTION DE LA CYBERSÉCURITÉ

- Participer à la mesure et à l'analyse du niveau de sécurité de l'infrastructure.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité.
- Participer à la détection et au traitement des incidents de sécurité.

COMPÉTENCE TRANVERSALE

- Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle (passage du TOEIC).



Titre reconnu par l'Etat
Niveau 6 (BAC +3/4)



Inscrit au RNCP
arrêté du 26/04/2023
J.O. du 13/05/2023
Code RNCP 37680



Les formations supérieures
de l'enseignement catholique
des Pays de la Loire